

CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

35/84

TURKEY ; DEMOCRATISATION IN DRIBS AND DRABS ?

The European Trade Union Confederation has noted with satisfaction that a group of trade unionists who were arrested on 12th September 1980 have been released recently.

The Confederation would have been even more satisfied if all of the persons concerned had at last been able to leave prison. It is with great resentment that we have to state that the DISK President, Abdullah Bastürk, and several others are still in prison despite the fact that the charges brought against them are no better founded than those brought against all of the others.

Four years of prison for nothing is already much too long. All of the persons who have been detained since their arrest during the military coup in 1980 must therefore be released immediately. It must be borne in mind in particular that despite the release of the trade unionists trade union freedom is still far from being restored, since trade union rights are still extremely limited and the right to negotiate, the right to organise and the right to strike are still virtually nonexistent.

Democratisation in dribs and drabs is not true democratisation. The ETUC appeals to all those who are fighting for real democracy in Turkey to maintain their efforts and vigilance until such time as the fundamental freedoms and rights of workers and their unions have been fully guaranteed.

* * * * *

MtH/FD/CL
30.08.1984

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic

Confédération Européenne des Syndicats

European Trade Union
Confederation



Den Europeiske Faglige
Samorganisasjon

Europäischer Gewerkschaftsbund

Statement on Turkey adopted by the Executive Committee June 14-15, 1984

The Executive Committee of the European Trade Union Confederation (ETUC) representing 44 million workers in 19 countries in Western Europe have, with great anger and disappointment, noted that the Parliamentary Assembly of the Council of Europe allowed the "Parliamentary representatives" from Turkey to take part in the Council of Europe's Assembly.

The ETUC's Executive Committee has stressed several times during the last years that the Turkish parliamentarians should not be allowed into the Assembly to participate in the work of the Council of Europe before democracy in Turkey is reinstated and human and trade union rights are restored.

ETUC has also urged the Turkish government to take certain action in this direction such as:

- Stop the trial against DISK and its leaders
- Release the remaining DISK leaders from prison
- Restore democracy and re-establish trade union rights
- Give amnesty to political prisoners
- Respect human rights for all the prisoners and accord them decent living conditions
- Re-establish the freedom of the press and of expression

No changes in this direction has been made by the Turkish government.

The Council of Europe is regarded as the conscience of Europe on human rights issues. The Council of Europe, which has, as its very foundation, the principles of human rights and of genuine democracy, has failed to show solidarity with the victims of human rights violations and failed to live up to its own statutes by accepting through its decision, double standards on human rights in Turkey and Europe.

The ETUC emphatically stresses that the Parliamentary Assembly illustrates the political conditions in Turkey in a critical manner in their document No. 5208 and it presses the Turkish government to take immediate steps for the re-establishment of a democratic society in Turkey.

More so, since the Council of Europe has itself stated that there are still no democratic conditions in Turkey; therefore, the ETUC fails to understand why Turkish representatives have been allowed to take part in the Assembly of the Council of Europe.

ETUC's Executive Committee and our trade union members throughout Europe, including our imprisoned trade union Turkish colleagues vehemently condemns the decision taken.

Nevertheless, the decision is taken. Turkey participates in the work of the Council of Europe. Therefore, we strongly urge the democratic countries in the Council of Europe and the Political Affairs Committee to bring utmost pressure to bear on the Turkish government to speed up the process to return Turkey governments democracy, respect for human and trade union rights as proposed by the ETUC and partly by the Political Affairs Committee, in their Resolution document No. 5208 of May 7, 1984, which was adopted by the Parliamentary Assembly.

The ETUC also urges our affiliated confederations to put pressure on their national government to speed up the process in the European Commission of Human Rights against the Turkish government for violation of the European Convention on Human Rights.

The ETUC will persist in demanding all the European institutions to maintain a very firm policy between the European institutions and the Turkish government and not let too much time elapse before the changes we ask for are made in Turkey.

Our affiliated organisations are requested to remain active in this matter and to keep the ETUC Secretariat informed of actions taken.

TÜRKİYE SOSYAL İŞÇİLERİNİN PARLAMENTARİSİ

Confédération Européenne des Syndicats

European Trade Union
Confederation



Den Europeiske Faglige
Samorganisasjon

Europäischer Gewerkschaftsbund

DECLARATION SUR LA TURQUIE

adoptée par le Comité Exécutif
de la C.E.S. à Genève, les 14 et 15 juin 1984

Le Comité Exécutif de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), qui représente 44 millions de travailleurs dans 19 pays d'Europe occidentale, a constaté avec colère et déception que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe avait permis aux "Représentants parlementaires" de Turquie de participer à l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

Le Comité Exécutif de la C.E.S. a souligné à maintes reprises ces dernières années que les parlementaires turcs ne devaient pas être admis à participer aux travaux du Conseil de l'Europe au sein de l'Assemblée, aussi longtemps que la démocratie ne sera pas rétablie et que les droits de l'homme et les droits syndicaux ne seront pas restaurés en Turquie.

La C.E.S. a également demandé avec instance au gouvernement turc de procéder à certaines mesures en ce sens, telles que:

- arrêter les procès contre DISK et ses dirigeants;
- libérer les dirigeants de DISK qui sont toujours en prison;
- rétablir la démocratie et les droits syndicaux;
- accorder l'amnistie aux prisonniers politiques;
- respecter les droits de l'homme pour tous les prisonniers et leur accorder des conditions décentes de détention;
- rétablir la liberté de la presse et/ou d'expression.

Le gouvernement turc n'a apporté aucun changement de politique en ce sens.

Le Conseil de l'Europe est considéré comme la conscience de l'Europe sur les problèmes de droits de l'Homme. Le Conseil de l'Europe, qui a dès sa fondation s'est basée sur les principes des droits de l'homme et de la démocratie, a négligé de se montrer solidaire des victimes des violations des droits de l'homme et n'a pas honoré ses propres statuts en sanctionnant par sa décision une duplicité de normes en matière de droits de l'homme, d'une part pour la Turquie et d'autre part pour le reste de l'Europe.

La C.E.S. souligne avec insistance le fait que l'Assemblée Parlementaire illustre de façon critique les conditions politiques en Turquie dans son document 5208, et demande instamment au gouvernement turc de prendre des mesures immédiates pour le rétablissement d'une société démocratique en Turquie.

La C.E.S. ne comprend pas pourquoi on a permis à des représentants turcs de participer à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, d'autant plus que le Conseil de l'Europe a lui-même établi qu'il n'y avait pas de conditions démocratiques en Turquie.

Le Comité Exécutif de la C.E.S. et nos affiliés partout en Europe y compris nos camarades turcs en prison condamnent avec véhémence la décision prise.

Néanmoins, la décision est prise. La Turquie participe au travail du Conseil de l'Europe. C'est pourquoi nous demandons avec instance aux pays démocratiques membres du Conseil de l'Europe et au Comité des affaires politiques d'exercer une pression maximale sur le gouvernement turc, afin d'accélérer le processus de retour à la démocratie, de respect des droits de l'homme et des droits syndicaux, comme cela a été proposé par la C.E.S. et par le Comité des affaires politiques, partiellement, dans sa résolution 5208 du 7 mai 1984, adoptée par l'Assemblée Parlementaire.

La C.E.S. demande également instamment à ses organisations affiliées d'exercer des pressions sur les gouvernements antioanux, afin d'accélérer la procédure à la Commission Européenne des Droits de l'Homme contre le gouvernement turc, pour ses violations de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

La C.E.S. persistera à demander à toutes les institutions européennes de maintenir une politique très ferme entre les institutions européennes et le gouvernement turc, et de ne pas laisser passer trop de temps pour apporter les changements que nous réclamons en Turquie.

Nos affiliés sont invités à rester actifs dans ce domaine et à tenir le Secrétariat de la C.E.S. au courant des actions qu'ils entreprendraient.

++++++

TÜRKİYE SOSYAL TÜSTAV TARİH ARİSİ

Confédération Européenne des Syndicats

European Trade Union
Confederation



Den Europeiske Faglige
Samorganisasjon

Europäischer Gewerkschaftsbund

Executive Committee Meeting
Bruxelles - 11-12 October, 1984

Turkey

Finally, the second military tribunal of the State of Emergency of Istanbul has freed all the DISK prisoners; most of them have been imprisoned and deprived of their freedom for four long years (since September 12, 1980).

The ETUC Executive Committee and all European trade unionists rejoice with our DISK friends and their families that they are now freed from the humiliation of their imprisonment for carrying out trade union activities.

It is still pertinent that the DISK trade union leaders are still under trial and under the threat of a death sentence, which means that the struggle for freedom and justice continues.

The ETUC Executive Committee continues to demand that the Turkish government take steps to restore democracy, respect human and trade union rights in Turkey and repeats our previous demands for:

- amnesty for political prisoners
- respecting human rights for all prisoners and according them decent living conditions
- re-establishment of the freedom of press and of expression

DISK's trade union leaders were freed as a result of the pressure that the European and International Trade union movements put on the Turkish government and also pressure from national governments and European and International institutions. It is imperative this pressure is continued.

The ETUC urges the Council of Europe, the European Community, the European Parliament, and EFTA, to continue its suspension of relations with the Turkish government until the above demands are met. ETUC appeals once again to its affiliated organisations to remain vigilant apropos the situation in Turkey.

**CONFEDERATION EUROPEENNE
DES SYNDICATS**
37-41 r. Montagne-aux-Herbes-Potagères
1000 BRUXELLES

Réunion du Comité Exécutif
Bruxelles, les 11 et 12 octobre 1984

TURQUIE

Le second tribunal militaire de l'Etat d'Urgence d'Istanbul a enfin libéré tous les prisonniers de DISK; la plupart d'entre eux a été emprisonnée et privée de liberté pendant quatre longues années (depuis le 12 septembre 1980).

Le Comité Exécutif de la C.E.S. et tous les syndicalistes européens se réjouissent avec tous nos amis de DISK et leurs familles de ce qu'ils aient recouvré la liberté, échappant enfin à l'humiliation de leur emprisonnement pour à nouveau exercer des activités syndicales.

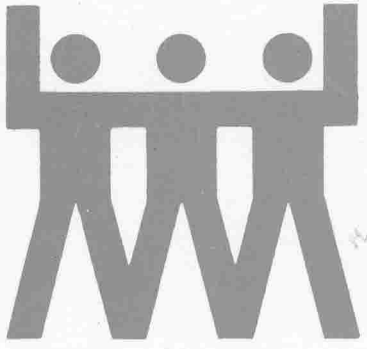
Il n'en reste cependant pas moins que les dirigeants de DISK sont toujours en procès et menacés de la peine de mort, ce qui signifie que la lutte pour la liberté et pour la justice continue.

Le Comité Exécutif de la C.E.S. continue à réclamer au gouvernement turc des mesures en vue de rétablir la démocratie, le respect des droits de l'homme et des droits syndicaux en Turquie, et il réitère ses revendications antérieures concernant:

- l'amnistie pour les prisonniers politiques;
- le respect des droits de l'homme pour tous les prisonniers et l'octroi de conditions de vie décentes;
- le rétablissement de la liberté de presse et d'expression.

Les dirigeants syndicaux de DISK ont été libérés, par suite des pressions exercées par le mouvement syndical européen et international sur le gouvernement turc, et également des pressions de gouvernements nationaux et des institutions européennes et internationales. Il est impératif que cette pression se poursuive.

La C.E.S. demande au Conseil de l'Europe, à la Communauté Européenne, au Parlement Européen et à l'A.E.L.E. de poursuivre la suspension de leurs relations avec le gouvernement turc, jusqu'à ce que les revendications ci-dessus soient satisfaites. La C.E.S. fait une fois encore appel à ses organisations affiliées pour qu'elles demeurent vigilantes quant à la situation en Turquie.



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 3/84

ETUC CALLS FOR EXCLUSION OF TURKISH "PARLIAMEN-
TARIANS" FROM PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF COUNCIL
OF EUROPE

The European Trade Union Confederation has sent the following telegram to Mr. F. KARASEK, the Secretary General of the Council of Europe :

" The European Trade Union Confederation, re-
presenting forty-four million members in twenty
European countries, strongly urges the Assembly
of the democratically elected Parliamentarians
within the Council of Europe not to allow the
Turkish so-called parliamentarians to partici-
pate in the Assembly of the Council of Europe
starting on Monday, January 30, 1984.

The Assembly of the Council of Europe is one
of democratically elected members; until such
time as democracy, human and trade union rights
are reinstated in Turkey, the so-called Turkish
parliamentarians should definitely not be
allowed to participate at such an Assembly.

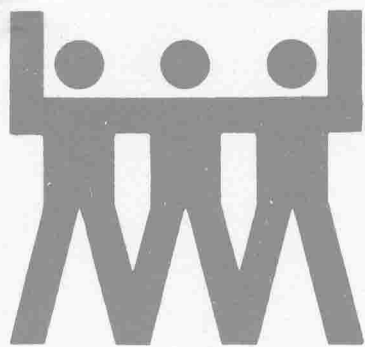
The General Secretary of the Council of Europe
is kindly requested to inform its members of
the ETUC's stance."

(signed) B. PETERSSON
ETUC Deputy
General Secretary

WBG/MP/CL
27.1.84

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 3/84

CES : REFUSER AUX "PARLEMENTAIRES" TURCS
D'ASSISTER A L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU
CONSEIL DE L'EUROPE

La Confédération Européenne des Syndicats a envoyé
à Mr F. KARASEK, Secrétaire général du Conseil
de l'Europe, le télex suivant :

" La Confédération Européenne des Syndicats qui
représente 44 millions de membres dans 20 pays
européens demande instamment à l'Assemblée des
parlementaires élus démocratiquement au sein du
Conseil de l'Europe, de ne pas permettre aux
soi-disant parlementaires de Turquie de parti-
ciper à l'Assemblée du Conseil de l'Europe qui
doit commencer le lundi 30 janvier 1984.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe est une
assemblée constituée de membres démocratiquement
élus ; aussi longtemps que la démocratie, les
droits de l'homme et les droits syndicaux ne
seront pas rétablis en Turquie, il ne faut
pas permettre à ces soi-disant parlementaires
de participer à une telle assemblée.

Le Secrétaire général du Conseil de l'Europe
est instamment prié d'informer les membres de
l'Assemblée parlementaire de la position de la
C.E.S. "

(s) B. PETERSSON
Secrétaire général-adjoint
de la C.E.S.

(original anglais)

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

WBg/MP
27.1.84

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 37 / 82

**TURQUIE : LE REFERENDUM TRAFIQUE CONFIRME LA
DICTATURE.**

Par un "oui" massif à la nouvelle constitution exprimé devant des forces armées, dans un contexte de répression et de violation de la démocratie, la population turque est vue obligée de confirmer la dictature d'Evren. La nouvelle constitution imposée de force, donnera au pouvoir militaire un visage civil et attribuera à Evren l'autorité d'un "duce" ou d'un "fuhrer".

La Confédération Européenne des Syndicats espère que les institutions européennes auprès desquelles elle est intervenue à plusieurs reprises, ne tomberont pas dans le piège de considérer le 7 novembre 1982 comme un premier pas vers la démocratie.

La confirmation de la dictature est, pour la C.E.S., une raison suffisante de continuer l'action engagée visant le rétablissement de la démocratie en Turquie.

La C.E.S. fait appel aux gouvernements concernés afin qu'ils maintiennent leur plainte auprès de la Commission des Droits de l'Homme.

Mathias HINTERSCHEID, Secrétaire général, insiste auprès de toutes les organisations affiliées à la C.E.S., pour qu'elles accentuent leurs pressions sur leurs gouvernements respectifs afin que ceux-ci prennent les mesures qui s'imposent pour le rétablissement de la démocratie en Turquie.

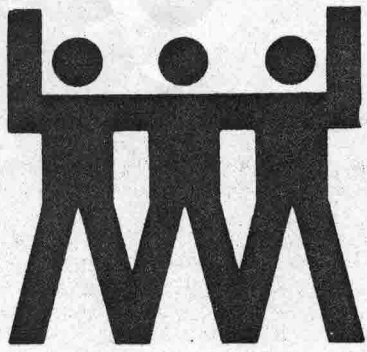
Le Comité exécutif de la C.E.S., qui se réunira les 9 et 10 décembre 1982, rediscutera la situation politique en Turquie.

x x x x

WBg/MP
9.11.82

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 05/82

Déclaration du Comité Exécutif sur la Turquie

Le Comité Exécutif de la C.E.S. condamne une fois encore la brutale répression des droits démocratiques et syndicaux en Turquie. Après presque un an et demi de dictature militaire, il est évident que le régime prétexte de la lutte contre le terrorisme pour supprimer de façon permanente les syndicats libres et indépendants.

Le procès contre DISK et ses dirigeants est devenu un procès contre le principe même du syndicalisme. Le document d'accusation de 850 pages, aboutissant au réquisitoire de la peine de mort contre les 52 syndicalistes ne renferme aucune accusation relative à un acte de terrorisme ou à l'utilisation de la violence, quelle qu'elle soit. Le fait même pour DISK d'avoir organisé des grèves et des manifestations pour défendre les droits économiques et démocratiques de ses membres est considéré par le régime militaire turc comme des crimes qui sont passibles de la peine capitale.

Les juristes d'Europe occidentale qui ont assisté au procès rapportent que l'usage de la torture est répandu et que les preuves de cette torture ont été systématiquement détruites par les autorités. Les droits normaux à la défense sont refusés aux syndicalistes. Les protestations justifiées contre cet état de choses ont conduit à une situation dans laquelle le procès contre DISK se déroule sans la présence des avocats de la défense.

Dans ce contexte, la C.E.S. demande que toutes les pressions possibles soient exercées sur le gouvernement turc, afin

- de faire arrêter ce procès contre DISK et ses dirigeants;
- de faire remettre les syndicalistes incarcérés en liberté;
- de rétablir les droits syndicaux normaux;
- de réaliser un processus rapide conduisant à la démocratie.

La C.E.S. note avec satisfaction la récente décision du Parlement Européen de recommander la suspension des relations entre Les Communautés Européennes et la Turquie et demande que la Commission et le Conseil des Ministres de la C.E.E. donnent suite à cette recommandation.

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
☎ eurosyndic

La C.E.S. note également avec satisfaction que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé de recommander que les gouvernements européens engagent une procédure contre la Turquie auprès de la Commission Européenne des Droits de l'Homme. La C.E.S. demande instamment à ses organisations affiliées qu'elles fassent pression sur leurs gouvernements respectifs, afin que le plus grand nombre possible d'entre eux soutiennent une telle procédure.

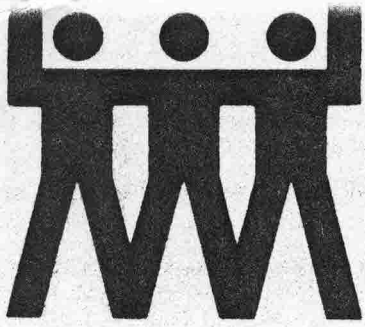
La C.E.S. comprend cependant difficilement que l'on permette à la Turquie d'être encore membre du Conseil de l'Europe, et elle fera pression pour que la Turquie en soit suspendue.

+ + +

Bruxelles, le 29/01/1982

PN

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI
TÜSTAV



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 29/82

Il y a deux ans, la junte militaire a pris le pouvoir en Turquie. DISK a été fragmentée, la plupart de ses dirigeants étant emprisonnés pour de prétendues "activités subversives".

La C.E.S. a suivi sans interruption le procès de DISK en y déléguant, en coopération avec la CISL, des juristes syndicaux internationalement connus en tant qu'observateurs. Des rapports ont été rédigés et largement distribués. Des conférences de presses ont été tenues. Des lettres de protestation contre l'emprisonnement sans discrimination des dirigeants de DISK ont été envoyées aux chefs des organes et des institutions européennes, qui ont envoyé des réponses vides, inefficaces mais polies.

Le procès des dirigeants de DISK se poursuit sans passion. Les questions sont abordées de manière pédante. Les organes internationaux sont devenus maintenant apathiques ou complètement désintéressés. Comment peut-on en arriver là, alors que des peines de mort ont été requises?

Si la sentence devenait exécutoire, nous en serions tous moralement responsables.

Nous devons relancer les protestations, manifester publiquement, oeuvrer à la libération des dirigeants de DISK en prison et réclamer le retour à une démocratie établie, reconnue et acceptable du peuple turc, objectif que la C.E.S. s'engage à poursuivre sans discontinuer.

+ + + + +

BP/HL/PN
10/09/82

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic



**CES
ETUC
EGB
DEFS**

information presse

CP/28.82

TURQUIE DEVANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES

DROITS DE L'HOMME : LA C.E.S. RESTERA VIGILANTE

La C.E.S. constate avec grande satisfaction que les gouvernements du Danemark, de la France, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède ont saisi, en date du 1er juillet 1982, la Commission européenne des droits de l'homme d'une requête dirigée contre la Turquie. Chaque requête, formulée dans des termes analogues, se fonde sur les articles suivants de la Convention européenne des droits de l'homme :

article 3. interdiction de la torture et de traitements inhumains et dégradants.

article 5. droit de toute personne à la liberté et à la sécurité.

article 6. droit à un procès équitable devant un tribunal indépendant et impartial.

article 9. liberté de pensée, de conscience et de religion.

article 10. liberté d'expression.

article 11. liberté de réunion et d'association.

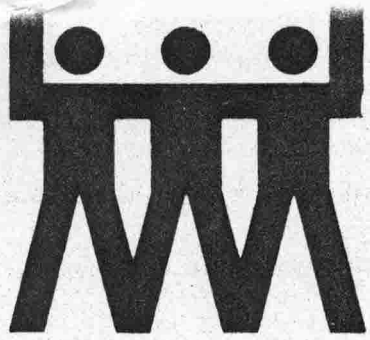
Les gouvernements en cause partagent entièrement l'opinion de la C.E.S. que la situation en Turquie ne justifie aucune dérogation selon l'article 15. de la Convention (cet article prévoit des dérogations au cas où par des mesures exceptionnelles, la sûreté de l'Etat doit être protégée).

La procédure entamée oblige le gouvernement turc à soumettre, dans un délai de trois mois, par écrit, ses observations sur la recevabilité des requêtes.

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic

./.



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 10/82

LA C.E.S. PROTESTE CONTRE L'ARRESTATION DE L'AVOCAT EN
CHEF DE LA DEFENSE DE DISK

Avec l'arrestation hier de Mr Orhan APAYDIN, Président de l'Association des Juristes d'Istanbul, les autorités turques ont une fois encore démontré leur mépris pour les droits démocratiques et pour les procédures légales.

Mr Apaydin est l'un des juristes les plus respectés en Turquie et il dirige un groupe d'avocats qui défendent les dirigeants de DISK qui sont actuellement en procès et qui risquent la peine de mort.

De multiples rapports et des preuves indéniables montrent que les droits humains et syndicaux sont foulés aux pieds en Turquie. La torture y est monnaie courante et les droits normaux à la défense légale n'y sont pas respectés.

Les procès contre DISK et contre les dirigeants de DISK ont jusqu'ici montré que les autorités font tout ce qu'elles peuvent pour empêcher les avocats de la défense d'exercer leurs fonctions. Mr Apaydin et ses quelque 50 collègues qui ont pris la défense de DISK ont décidé de manifester leur désapprobation en boycottant la partie du procès qui comporte la lecture de l'acte d'accusation. Cette partie se termine aujourd'hui, et dans quelques semaines, la partie la plus importante du procès va commencer. L'arrestation hier de Mr Apaydin porte donc un coup sérieux à la défense des syndicalistes de DISK.

Le prétexte de l'arrestation de Mr Apaydin est qu'il a été, il y a quelques années, l'un des co-fondateurs d'un Comité Turc pour la Paix.

La C.E.S. a fait pression de tout son poids pour que des sanctions soient prises contre le régime militaire turc. Les syndicats européens ont demandé la suspension des relations entre les institutions européennes et la Turquie et ont demandé qu'une procédure soit engagée à la Commission Européenne des Droits de l'Homme contre la Turquie.

L'arrestation de Mr Orhan Apaydin doit être une preuve convaincante de la nature brutale du régime turc pour les gouvernements qui seraient encore hésitants.

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon
JIN/HL/PN
25/02/82

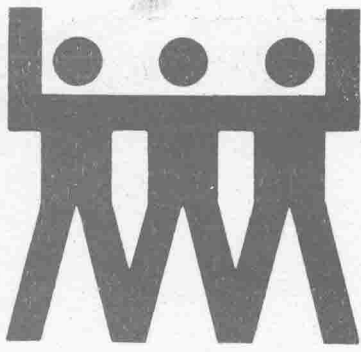
Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic

La C.E.S. continuera à exercer toute son influence en faveur d'un procès juste et équitable pour les syndicalistes attaqués en ce moment devant la justice. Aussi longtemps que la démocratie et les libertés élémentaires ne seront pas rétablies en Turquie, les syndicats continueront à agir en faveur d'une exclusion de la Turquie de la famille des Etats démocratiques de l'Europe de l'Ouest.

+ + + + +

MtH/AS
Le 20 juillet 1982

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA KURUMU



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

35/84

TURQUIE : DEMOCRATISATION AU COMPTE-GOUTTES ?

La Confédération Européenne des Syndicats a pris acte avec satisfaction de la libération récente d'un groupe de syndicalistes arrêtés le 12 septembre 1980.

Cette satisfaction serait encore plus grande si tous les concernés avaient pu sortir enfin de prison. C'est avec grande amertume que nous devons signaler que le président de l'organisation DISK, Abdullah Bastürk et quelques autres restent toujours en prison, quoique les charges contre eux ne sont pas plus solides que contre tous les autres.

Quatre ans de prison pour rien sont beaucoup trop déjà. Il faut donc immédiatement libérer tous les détenus arrêtés lors du coup militaire en 1980. Et il faut surtout se rappeler qu'avec la libération des syndicalistes la liberté syndicale est loin d'être rétablie puisque les droits syndicaux restent extrêmement limités, les droits de négociations, de création des syndicats, de grève restent quasiment inexistantes.

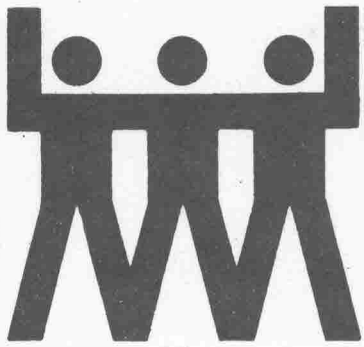
Une démocratisation au compte-gouttes n'en est pas une. La C.E.S. lance un appel à tous ceux qui militent pour une véritable démocratie en Turquie pour qu'ils ne diminuent pas leur activité et leur vigilance tant que les libertés fondamentales et les droits des travailleurs et des syndicats ne sont pas entièrement garantis.

+ + + + + + + + + +

MtH/FD
30 août 1984

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 28 / 84

COMITE EXECUTIF : FORTEMENT DECU PAR LE RETOUR DE LA TURQUIE A L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE.

A plusieurs reprises, la Confédération Européenne des Syndicats a souligné que les parlementaires turcs ne devraient pas être autorisés à participer aux travaux du Conseil de l'Europe avant que la démocratie soit rétablie et que les droits de l'homme et les droits syndicaux soient rétablis en Turquie.

Voilà ce qui explique la forte déception de la C.E.S. quant à l'autorisation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe accordée aux "représentants parlementaires" turcs à participer à l'assemblée du Conseil de l'Europe.

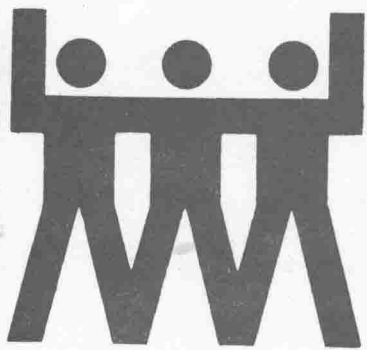
La C.E.S. lance un pressant appel aux pays démocratiques du Conseil de l'Europe d'exercer un maximum de pression sur le gouvernement turc afin qu'il accélère le processus de retour à la démocratie, au respect des droits humains et syndicaux.

La C.E.S. persistera à demander à toutes les institutions européennes de maintenir une politique très ferme envers le gouvernement turc et de ne pas laisser tarder trop longtemps les changements que la C.E.S. réclame depuis longtemps.

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic

WBg/MP
19.6.84



CES
ETUC
EGB
DEFS

information presse

CP 28 / 84

EXECUTIVE COMMITTEE : DEEPLY DISAPPOINTED BY TURKEY'S
RETURN TO THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL
OF EUROPE

The European Trade Union Confederation has repeatedly emphasised that Turkish parliamentarians should not be allowed to take part in the work of the Council of Europe until democracy and human and trade union rights are re-established in Turkey.

This explains the E.T.U.C.'s bitter disappointment at the decision taken by the Parliamentary Assembly of the Council of Europe to allow Turkish parliamentarians to take part in the Council of Europe Assembly.

The E.T.U.C. is launching an urgent appeal to the democratic countries of the Council of Europe to bring a maximum of pressure to bear on the Turkish Government for it to speed up the process of a return to democracy and the observance of human and trade union rights.

The E.T.U.C. will continue to urge all of the European institutions to maintain a very firm line vis-à-vis the Turkish Government and to allow no further delays with the changes which the E.T.U.C. has long been demanding.

WBg/MP/ED
19.6.84

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37
B-1000 Bruxelles
☎ (02) 219 10 90
eurosyndic